

PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (Énercycle)** tenue à l'hôtel de ville de Shawinigan (550, avenue de l'Hôtel-de-Ville), **le jeudi, vingt-et-unième jour du mois de novembre deux mille vingt-quatre (21 novembre 2024), QUINZE HEURES TRENTE (15 h 30)**, à laquelle sont présents :

Monsieur Michel Angers, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

Monsieur Claude Boulanger, Représentant de la MRC de Maskinongé

Monsieur Paul Labranche, Représentant de la MRC de Mékinac

Madame Nancy Mignault, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé

Monsieur Daniel Cournoyer, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

Monsieur Guy Simon, Représentant d'office de la MRC des Chenaux (participation à distance)

Est absent :

Monsieur Luc Dostaler, Représentant de la MRC des Chenaux

QUORUM

Formant quorum, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés.: 2024-11-5812

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2024
5. Approbation des directives et des ordres de changement
6. Changement(s) lié(s) aux ressources humaines
7. Radiations de créances
8. Honoraires d'ingénierie pour la surveillance bureau et de chantier pour la construction du nouveau bâtiment administratif (DDP-2024-362)
9. Contrat de collecte et de transport des matières recyclables pour la MRC de Maskinongé (OS-968)

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

10. Acquisition d'un compacteur de 55 tonnes pour le LET de Saint-Étienne-des-Grès (OS-972)
11. Échantillonnage COV dans l'air ambiant pour l'année 2025 (DDP-2024-363)
12. Entretien et rapport mensuel pour le suivi H2S pour l'année 2025 (DDP-2024-364)
13. Fourniture et équipement de la chaîne de traitement d'eau pour le nouveau bâtiment administratif (DDP-2024-369)
14. Récupération Mauricie S.E.N.C. – Participation aux bénéfices ou aux pertes pour la période du 1er janvier au 31 mars 2025
15. Modification de la résolution 2024-03-5719 autorisant la signature d'un nouveau bail avec Récupération Mauricie
16. Prolongation du projet pilote afférent à la politique de télétravail
17. Prolongation jusqu'au 30 avril 2026 du contrat pour le transport et la valorisation des matières organiques (OS-930)
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2024-11-5813

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE DU
18 OCTOBRE 2024**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration d'Énercycle tenue le 18 octobre 2024.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2024-11-5814

**APPROBATION DES DIRECTIVES ET DES ORDRES DE
CHANGEMENT**

Il est proposé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'approuver les travaux supplémentaires, les directives de changement, les ordres de changement et les dépenses afférentes indiqués à la liste des directives et des ordres de changement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

Rés.: 2024-11-5815

CHANGEMENT(S) LIÉ(S) AUX RESSOURCES HUMAINES

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'approuver la liste de changement(s) lié(s) aux ressources humaines pour le mois de novembre 2024, telle que signée par monsieur Stéphane Lemire, directeur des affaires juridiques et greffier.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2024-11-5816

RADIATIONS DE CRÉANCES

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'autoriser la directrice des finances et trésorière à radier des livres au 31 octobre 2024 les créances indiquées à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le montant total de ces créances est de 426,49 \$.

Il est également résolu de radier les intérêts courus sur cesdites créances.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2024-11-5817

**HONORAIRES D'INGÉNIERIE POUR LA SURVEILLANCE
BUREAU ET DE CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DU
NOUVEAU BÂTIMENT ADMINISTRATIF (DDP-2024-362)**

ATTENDU les prix soumis suite à une demande de prix pour des honoraires d'ingénierie pour la surveillance de bureau et de chantier pour la construction du nouveau bâtiment administratif ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2024-362, à l'entreprise Larocque Cournoyer, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

Rés.: 2024-11-5818

**CONTRAT DE COLLECTE ET DE TRANSPORT DES
MATIÈRES RECYCLABLES POUR LA MRC DE
MASKINONGÉ (OS-968)**

ATTENDU les prix soumis suite à un appel d'offres public pour un contrat de collecte et transport des matières recyclables pour la MRC de Maskinongé :

Entreprises	Prix (taxes en sus)
9413-1778 Québec inc.	638 197,92 \$
Gaudreau Environnement	658 118,76 \$
Gestion sanitaire David Morin inc.	603 108,00 \$
EBI Environnement	641 487,60 \$
Centre mécanique AGH inc.	683 705,16 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat OS-968, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Gestion sanitaire David Morin inc., selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2024-11-5819

**ACQUISITION D'UN COMPACTEUR DE 55 TONNES POUR
LE LET DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS (OS-972)**

ATTENDU qu'Énercycle doit acquérir un compacteur à déchets avec un train d'engrenage par entraînement mécanique, et ce, pour sa fiabilité accrue, son faible coût d'entretien, sa facilité de réparation, son circuit fermé et son faible risque de contamination des huiles ;

ATTENDU que ce compacteur doit être d'un poids égal ou supérieur à cinquante-cinq (55) tonnes métriques, et ce, puisque le poids d'un compacteur est intrinsèquement relié à sa performance de compaction ;

ATTENDU que le seul compacteur réunissant les critères du train d'engrenage mécanique et du poids de cinquante-cinq (55) tonnes métriques et plus est le modèle 836 de la compagnie Caterpillar ;

ATTENDU que la division de Trois-Rivières de la compagnie Toromont Cat est le seul fournisseur autorisé de ce compacteur ;

ATTENDU que des vérifications documentées et sérieuses ont été effectuées pour s'assurer de l'unicité de ce fournisseur dans l'ensemble des territoires visés par les accords suivants :

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

1. l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) ;
2. l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) ;
3. l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG).

ATTENDU l'avis d'intention numéro 20026548 publié sur le système électronique d'appel d'offres du 4 au 20 novembre 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat OS-972 pour l'acquisition d'un compacteur de 55 tonnes pour le LET de Saint-Étienne-des-Grès à la division de Trois-Rivières de la compagnie Toromont Cat, et ce, au montant de 2 118 500 \$, taxes en sus, selon les termes et conditions prévus au devis et financé par crédit-bail avec la banque RBC.

Il est également résolu d'autoriser Stéphane Lemire, directeur des affaires juridiques et greffier ou Caroline Plouffe, directrice des finances et trésorière à signer tout document afférent à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2024-11-5820

**ÉCHANTILLONNAGE COV DANS L'AIR AMBIANT POUR
L'ANNÉE 2025 (DDP-2024-363)**

ATTENDU les prix soumis suite à une demande de prix pour l'échantillonnage des COV pour l'année 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2024-363, à l'entreprise Consulair, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

Rés.: 2024-11-5821

**ENTRETIEN ET RAPPORT MENSUEL POUR LE SUIVI H2S
POUR L'ANNÉE 2025 (DDP-2024-364)**

ATTENDU les prix soumis suite à une demande de prix pour l'entretien et rapports mensuels pour le suivi H2S pour l'année 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2024-364 à l'entreprise Consulair, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2024-11-5822

**FOURNITURE ET ÉQUIPEMENT DE LA CHAÎNE DE
TRAITEMENT D'EAU POUR LE NOUVEAU BÂTIMENT
ADMINISTRATIF (DDP-2024-369)**

ATTENDU les prix soumis suite à une demande de prix pour la fourniture et l'équipement de la chaîne de traitement d'eau pour le nouveau bâtiment administratif ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2024-369, à l'entreprise Puribec, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2024-11-5823

**RÉCUPÉRATION MAURICIE S.E.N.C. – PARTICIPATION
AUX BÉNÉFICES OU AUX PERTES POUR LA PÉRIODE DU
1^{ER} JANVIER AU 31 MARS 2025**

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2025, du contrat liant Récupération Mauricie S.E.N.C. (Société) à Éco Entreprise Québec ;

ATTENDU que ce contrat empêche de répartir les bénéfices ou les pertes de la société sur la base du guide d'application de l'outil de calcul du coût de revient prévu à l'article 19.1 du contrat de société ;

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'autoriser l'attribution des bénéfices où des pertes relatives aux activités de la Société sur la base d'une participation de 51 % pour le Groupe RCM inc. et d'une participation de 49 % pour Énercycle, et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2025.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2024-11-5824

**MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2024-03-5719
AUTORISANT LA SIGNATURE D'UN NOUVEAU BAIL AVEC
RÉCUPÉRATION MAURICIE**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu de modifier l'alinéa 5 de la résolution 2024-03-5719 en ajoutant les mots suivants après le chiffre « 441 300 \$ » : « les frais afférents aux mesures de poids prises lors de l'entrée et de la sortie des camions de collecte sélective, ».

Cette modification établit que cesdits frais sont en sus du loyer annuel de 441 300 \$.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2024-11-5825

**PROLONGATION DU PROJET PILOTE AFFÉRENT À LA
POLITIQUE DE TÉLÉTRAVAIL**

Il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu de prolonger le projet pilote afférent à la politique de télétravail jusqu'au 31 décembre 2025.

Adoptée à l'unanimité

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

Rés.: 2024-11-5826

**PROLONGATION JUSQU'AU 30 AVRIL 2026 DU CONTRAT
POUR LE TRANSPORT ET LA VALORISATION DES
MATIÈRES ORGANIQUES (OS-930)**

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'autoriser la prolongation par l'administration du contrat afférent à l'appel d'offres OS-930 pour le transport et la valorisation des matières organiques jusqu'au 30 avril 2026.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2024-11-5827

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu de lever l'assemblée à quinze heures trente-cinq (15 h 35).

Adoptée à l'unanimité

SECRÉTAIRE